



Avignon, le 22 juin 2015

DÉCLARATION LIMINAIRE CDAS DE VAUCLUSE DU 22 JUIN 2015

Ce CDAS se tient dans un climat de crise générale et d'austérité, quoi qu'en disent les médias. Le chômage ne cesse de croître, la précarité touche un nombre grandissant de personnes tandis qu'il n'y a toujours pas de solution à une crise du logement qui n'a fait que s'accroître au cours des décennies. Les riches s'enrichissent alors que les pauvres s'appauvrissent et travaillent pour des actionnaires qui en veulent toujours plus.

Le 9 avril dernier, un agent sur quatre dans les ministères financiers a exprimé son amertume et son ras-le-bol. Ils ont sanctionné les choix gouvernementaux qui mettent à mal notre modèle socio-économique.

La crise économique qui sévit et celle des institutions créent une perte de repères et la méfiance des citoyens à l'égard de la Politique, ces mêmes citoyens déplorant également le recul des services publics.

Nos ministères financiers, au-delà de la crise d'austérité, sont désormais confrontés à la paupérisation.

Les moyens financiers se réduisent de façon drastique chaque année, et le ministère paie un lourd tribut aux suppressions d'emplois.

Deux agents partant à la retraite sur trois ne sont pas remplacés, occasionnant plus de trente mille suppressions d'emplois en dix ans.

Le nombre d'emplois non pourvus est en augmentation constante, entraînant pour les agents une charge de travail accrue, des conditions de travail de plus en plus dégradées.

Quant au plan de qualification, il a été divisé par six en deux ans.

Réduction des crédits, réduction des moyens matériels de travail, réduction des locaux, regroupement des services, des espaces de travail de plus en plus réduits, tel est le lot quotidien des agents aujourd'hui.

Cette paupérisation du Ministère s'accompagne corrélativement d'une paupérisation des agents qui subissent des baisses de pouvoir d'achat (près de 12% en dix ans) désormais reconnues par tous.

Les agents sont confrontés au gel du point d'indice qui va perdurer jusqu'en 2017.

La prime d'intéressement collectif est supprimée ainsi qu'à terme l'indemnité exceptionnelle de compensation de la CSG.

Les propositions mesquines de la ministre de la Fonction Publique dans le cadre du PPCR (Parcours Professionnels Carrières Rémunérations) sont inacceptables.

Solidaires finances dénonce et s'oppose au projet de circulaire visant à imposer les prestations d'action sociale. Cette nouvelle attaque contre le pouvoir d'achat des fonctionnaires est scandaleuse. Pour Solidaires Finances, les prestations sociales ne constituent en rien des avantages en nature mais sont bien des prestations d'action sociale qui n'ont jamais été taxées et cela doit rester en l'état.

L'action sociale est également touchée, même si vous prétendez que le budget qui lui a été dévolu pour 2015 a été préservé.

C'est vrai en apparence, mais la réalité est toute autre !

- la réserve est passée de 7% à 8% : c'est donc une ponction supplémentaire de 1% du budget de l'Action Sociale et de la subvention aux associations.
- l'augmentation de la valeur faciale du titre restaurant qui passe de 5 à 6 € : ce sont 3,5 Millions d'euros récupérés par le Budget Général sur le budget de l'Action Sociale.
- les loyers mis à la charge des associations pour 2015 pour plus de 2 Millions d'euros : c'est mettre en difficulté les associations et c'est de plus une réduction des prestations pour les agents.
- les suppressions d'emplois dans les délégations, au-delà des conditions de travail de plus en plus dégradées pour ces personnels : c'est moins de service pour les agents.

Comment peut-on prétendre que le budget de l'Action Sociale est préservé dans de telles conditions ?

L'Action Sociale représente beaucoup pour les agents.

Pour nombre d'entre eux, elle répond, certes partiellement, à un besoin, mais cependant de manière très significative.

Le Ministre vient de franchir une limite en faisant de l'Action Sociale son cheval de bataille de l'Austérité.

Les attaques portées à l'Action Sociale ne laissent pas indifférents les agents, bien au contraire !

L'action sociale, pour Solidaires Finances doit répondre aux besoins sociaux en terme de restauration, de petite enfance, de loisirs et apporter une solution aux difficultés de tous ceux confrontés aux accidents de la vie qu'ils soient titulaires ou non, actifs ou retraités.

Solidaires Finances met entre autre, l'accent sur les conditions de vie dégradées, sur le surendettement grave de nos agents, sur la situation alarmante des retraités, sur les difficultés à vivre des familles mono-parentales et des célibataires trop souvent oubliés par l'action sociale notamment en matière de logement.

Pour Solidaires Finances, l'action sociale est le seul trait d'union entre les agents.

C'est pourquoi il y a nécessité de redonner du lien social à tous.

Conformément à la note DRH3C du 12/05/2014, complétée par l'instruction DGFIP RH-2C du 12/05/2015, Solidaires Finances réitère sa demande faite lors des CDAS précédents pour la création d'un poste de correspondant social permanent au côté de notre déléguée. En effet, ces deux notes rappellent la doctrine ministérielle d'emploi du correspondant social qui doit être au sein des directions locales le principal relais de la politique de l'action sociale, pouvant participer notamment à l'organisation des prestations sociales en très étroite collaboration avec la déléguée. Nous vous invitons donc fortement à désigner un correspondant social, en explicitant son positionnement et également en le formant.

Solidaires Finances tient également à qualifier le caractère alarmant du rapport résultant de l'audit effectué en 2014 sur la démarche qualité dans les délégations. En effet, il y est fait état du malaise des délégués, des charges de travail disproportionnées, d'un manque de valorisation et de reconnaissance, notamment au niveau de la carrière et des possibilités de promotion, du sentiment d'isolement... Solidaires Finances dénonce également les conséquences des suppressions d'emplois dans les délégations ainsi que les méthodes, mettant à mal tout le réseau de l'action sociale.

Monsieur le Président, nous comptons sur votre action et votre engagement pour défendre et préserver une action sociale digne de ce nom et de qualité au bénéfice de tous les agents du Vaucluse, actifs et retraités.